

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SYLVIE TARDIF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI, LE 9 AVRIL 2018 À 19 HEURES, AU 821 RUE PRINCIPALE **STATUERONT** SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

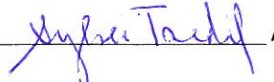
Régularisation de l'implantation du bâtiment principal dans la marge avant à 3,05 mètres de la ligne avant au lieu de 7,5 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO CIVIQUE : 1510 RUE : ROUTE DES CHALETS, NO LOT : 651-6.

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 23 MARS 2018.

SIGNÉ : , SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)